

PROLONGEMENT DE L'A16 : POUR UN DEVELOPPEMENT EQUILIBRE DE LA PLAINE DE FRANCE

Les organisations, collectivité et associations suivantes :

- **Fédération des Syndicats d'Exploitants Agricoles d'Ile de France,**
- **Chambre Interdépartementale d'Agriculture d'Ile de France,**
- **Collectif Plaine de France Ouest,**
- **Agir Autrement,**
- **Ile de France Environnement,**
- **Val d'Oise Environnement,**
- **Commune de Nerville,**
- **Maffliers 2008,**
- **Montsoul pour tous,**

préconisent toutes une gestion durable du territoire de la Plaine de France.

Elles réaffirment ainsi leur totale opposition aux tracés A et C du projet de prolongement de l'Autoroute A16, pour les raisons suivantes :

- Ces tracés sont, de façon directe, les plus consommateurs de terres agricoles et naturelles (59ha pour le tracé A et 61ha* pour le tracé C) dans une zone déjà soumise à une très forte pression urbaine. Ces prélèvements ainsi que les effets de coupure et d'enclavement de parcelles associés, pourraient remettre en cause la survie même de certaines exploitations agricoles. De plus, l'extension de la coopérative Capafrance serait compromise, pénalisant ainsi l'ensemble de la filière agricole du secteur.
- Ces tracés favorisent un prolongement de l'A16 sous forme de voie départementale au delà de la francilienne, qui générerait un prélèvement supplémentaire de terres d'environ 200ha conduisant inéluctablement à une urbanisation de toute la frange sud de la Plaine de France.
- Ces tracés créent une enclave d'environ 200ha entre la Croix Verte et le futur échangeur de l'A16 sur la francilienne. Il est à craindre qu'à terme la totalité de cette surface (incluant notamment la « cueillette ») soit occupée par la zone d'activité actuellement en projet.

* : en intégrant les 2 voies parallèles au barreau RD 909

- L'impact sur le paysage sera majeur au niveau du raccordement sur la francilienne avec un échangeur visible de toute la plaine environnante et du Château d'Ecouen.
- Enfin, les tracés A et C sont en complète contradiction avec les orientations du Grenelle de l'environnement concernant la nécessaire maîtrise de la consommation des espaces et limitant la création de nouvelles infrastructures routières à la résolution des cas de congestion, de sécurité ou d'intérêt local. A cet égard, l'objectif du projet doit être de soulager les riverains de la RN1 et d'assurer la continuité de la francilienne au niveau de la Croix Verte et non de favoriser des déplacements routiers du nord de la région ou de départements limitrophes vers Roissy.

Le tracé choisi modèlera directement et indirectement la Plaine de France de façon irréversible.

Personne aujourd'hui ne peut prédire les évolutions futures de la société et de ses modes de déplacements. Une étude prospective approfondie sur le développement des transports collectifs est indispensable.

Les signataires de cette contribution expriment leur inquiétude quant à l'absence de financement pour la requalification de la RN1.

Ils s'associent à la demande de nombreux habitants de Maffliers et de Montsoult pour que le demi-échangeur au nord de leurs communes ne soit pas réalisé si un tracé Est était retenu.

Ils s'associent également à la demande de nombreux habitants de Baillet en France d'améliorer les protections phoniques le long de la Francilienne.

Ils demandent enfin une réalisation de circulation douce entre Persan Beaumont, l'Isle Adam et Montsoult.